

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXIOM OBLIGATAIRE
 un compartiment d'AXIOM LUX
 RC EUR(v) - LU1876460905

Nom de l'initiateur du produit	Axiom Alternative Investments (LEI : 969500QVL977C8L8Q834), société du groupe Axiom Alternative Investments.
Site web de l'initiateur	www.axiom-ai.com
Contact	Appelez le : (+33) 01 44 69 43 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Axiom Alternative Investments en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Axiom Alternative Investments est agréée en France sous le numéro GP-060000039 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	14 avril 2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?
Type :

Ce produit est un compartiment d'AXIOM LUX, un fonds à compartiments multiples à capital variable constitué sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois, conforme à la Directive 2009/65/CE sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée :

Le produit n'a pas de date d'échéance. L'initiateur du produit n'a pas le droit de résilier unilatéralement le produit. Le produit peut cependant être résilié automatiquement dans les circonstances mentionnées au sein de la section 12.7 du prospectus, après décision du conseil d'administration d'AXIOM LUX de liquider le produit.

Objectifs :

L'objectif d'investissement du produit est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance nette des frais de gestion similaire ou supérieure à celle de ses indices de références : l'ICE BofAML Euro Financial Index (40%), l'ICE BofAML Euro Corporate Index (40%) et l'ICE BofAML Contingent Capital Index (20%).

Pour atteindre l'objectif d'investissement, le gestionnaire d'investissement vise à tirer parti des opportunités majeures du marché obligataire international. Afin d'optimiser le rendement du portefeuille, le processus d'investissement est organisé en 3 étapes: (i) l'évaluation de la qualité des titres par l'équipe de gestion, (ii) la construction du portefeuille en prenant en compte notamment le niveau d'allocation du risque et des titres et la diversification via une allocation par type d'émetteur avec toutefois une exposition à chaque secteur et/ou type d'actifs sous-jacents pouvant atteindre 100% et (iii) le suivi du portefeuille notamment à travers le suivi régulier de la performance des actifs sous-jacents, d'un suivi systématique des tendances pour chaque sous-secteur et un suivi approfondi des circonstances susceptibles d'affecter le versement des coupons ou le remboursement du principal.

Les gérants de portefeuille peuvent couvrir les risques de change et de taux. Le niveau de risque de change supporté par le produit est résiduel dû à une couverture imparfaite. Le produit est géré sur une échelle de sensibilité de 0 à 10 et est constamment exposé aux marchés des taux d'intérêt des pays de l'OCDE. L'exposition aux marchés hors OCDE peut atteindre 20%. Le produit n'étant pas sectoriel, le processus de sélection peut conduire à une exposition de 100% du produit à un secteur d'activité donné.

Le produit pourra notamment investir dans les actifs suivants:

- titres de créance et obligations : le produit investira dans des obligations émises par des Etats souverains, des sociétés industrielles, commerciales et financières ainsi que dans des obligations convertibles, des actions ou des titres de créance. Ces titres peuvent être à revenu fixe, variable et/ou révisable et ceux émis par des émetteurs internationaux peuvent être sécurisés, non sécurisés ou subordonnés. Les titres de créances négociables et les obligations ayant une notation inférieure à B- chez Standard and Poor's, ou à B3 chez Moody's, ou à B- chez Fitch Ratings, ou à B Low chez DBRS, ou une notation considérée équivalente par la société de gestion, voire sans notation ne devront pas dépasser 20% de la valeur liquidative du produit. Le produit investit dans des obligations convertibles contingentes ("CoCo") dans la limite de 50% maximum de la valeur liquidative du produit et l'utilisation des obligations subordonnées notamment de type "Additional Tier 1" sera au coeur du processus d'investissement;
- actions : avec une exposition du produit au risque actions qui ne peut dépasser 10%;
- actions privilégiées qui confèrent à leurs détenteurs un droit privilégié et inconditionnel à recevoir un dividende dans les conditions définies dans le prospectus;
- actions ou parts d'autres OPCVM et OPC au Luxembourg ou dans des OPCVM et/ou FIA européens réglementés dans les conditions prévues par le prospectus : jusqu'à 10% maximum (le produit peut investir dans un fonds commun de placement géré par Axiom Alternative Investments);
- bons du Trésor, certificats de dépôts et eurobillets de trésorerie (uniquement pendant certaines périodes mentionnées dans le prospectus du produit et/ou à titre accessoire à des fins de gestion de la trésorerie) : jusqu'à 100%;
- instruments dérivés : à des fins de couverture ou d'exposition dans les conditions prévues par le prospectus;
- instruments intégrant des dérivés dans les conditions prévues par le prospectus.

Le produit relève de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Le produit est géré activement et se réfère aux indices de référence ICE BofAML Euro Financial (40%), ICE BofAML Euro Corporate (40%) et ICE BofAML Contingent Capital (20%), à des fins de mesure comparative de la performance et pour le calcul des commissions de performance. Ces indices de référence ne sont pas des indices intégrant des considérations environnementales et sociales. La stratégie d'investissement du produit ne dépend pas des indices de référence ; la société de gestion ayant toute latitude sur la composition du portefeuille du produit. Par conséquent les positions du portefeuille du produit peuvent différer sensiblement de la composition des indices de référence. Aucune limite n'est fixée quant à cet écart.

Affectation des revenus : Il s'agit d'une action de capitalisation.

Remboursement des actions : sur demande, chaque jour ouvré. Le traitement des ordres est le suivant :

Réception quotidienne des ordres et centralisation avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats
J Ouvré(*)	Jour d'établissement de la valeur liquidative (J)	J+1 (Jour Ouvré)	J+3 (Jours Ouvrés)	J+3 (Jours Ouvrés)

(*) tel que défini dans le prospectus de produit.

Investisseurs de détail visés :

Cette catégorie d'actions s'adresse à tous les investisseurs. Ce produit s'adresse à des investisseurs qui recherchent un rendement net des frais de gestion, similaire ou supérieur à la performance de ses indices de références. Ce produit est exclusivement destiné à des investisseurs disposant d'une connaissance de base sur ce type d'investissement, des investisseurs avertis ou à des investisseurs expérimentés et comprenant les risques encourus (y compris le risque de perdre tout ou partie du capital investi).

Pour ce produit, la durée de placement recommandée est d'au moins 3 ans. Le montant jugé raisonnable pour investir dans le produit dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Tout calcul de ce montant doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses projets financiers et de son niveau d'aversion au risque.

Montant minimum de souscription initiale : Néant

Informations pratiques :

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Informations additionnelles : Le prospectus et les documents périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM. L'actif et le passif des différents compartiments de l'OPCVM sont ségrégués. L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre les actions d'un autre compartiment conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

De plus amples informations sur le produit, le dernier prospectus et les derniers documents périodiques réglementaires sont disponibles en anglais, gratuitement sur demande écrite auprès d'Axiom Alternative Investments, 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.

D'autres informations pratiques, y compris l'endroit où trouver les derniers cours des actions et des informations sur les autres catégories d'actions commercialisées dans votre pays et l'endroit où obtenir des informations sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM, sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne comprend pas les risques suivants : crédit ; contrepartie ; liquidité.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous rapporter au prospectus du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Période de détention recommandée : 3 ans			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 440 EUR	7 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,6%	-7,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180 EUR	9 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-3,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 EUR	10 140 EUR
	Rendement annuel moyen	0,1%	0,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 270 EUR	12 650 EUR
	Rendement annuel moyen	12,7%	8,2%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période suivante : 10/2019 - 10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période suivante : 02/2018 - 02/2021.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période suivante : 10/2022 - 10/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du produit sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du produit ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'Axiom Alternative Investments. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- 10 000 EUR par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	617 EUR	1 057 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,2%	3,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,11% avant déduction des coûts et de 0,46% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	137 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,56% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme les indices de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	56 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant les pertes. Vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités, chaque jour ouvré pendant cette période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. De plus amples informations sur les modalités de rachat sont disponibles dans le prospectus. Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Pour plus de détails sur l'impact d'un rachat avant la période de détention recommandée et sur les coûts de sortie, veuillez consulter la section ci-dessus « Que va me coûter cet investissement? ».

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant ce produit, vous pouvez contacter le service de Conformité d'Axiom Alternative Investments par e-mail à contact@axiom-ai.com ou par courrier 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France. Vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer la réclamation. Axiom Alternative Investments accusera réception de la réclamation dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle a été reçue, sauf si une réponse a été envoyée au client entre-temps. Sauf dans des circonstances exceptionnelles dûment justifiées, une réponse sera envoyée au client dans les deux (2) mois suivant la réception de la réclamation.

En France, après épuisement des recours amiables internes, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier (17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02, France) ou formulaire électronique à www.amf-france.org/fr/le-mediateur.

Au Luxembourg, en cas de désaccord ou en cas d'absence d'accusé de réception / d'absence de réponse dans le délai d'un (1) mois à partir de l'envoi de la réclamation, vous pouvez prendre contact avec l'autorité compétente par courrier postal ou par courrier électronique : reclamations@cssf.lu. Le formulaire de demande de résolution auprès de la CSSF ainsi que les textes adéquats en la matière sont disponibles sur le site de la CSSF : www.cssf.lu.

Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.axiom-ai.com/informations-reglementaires.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur ce produit sont disponible sur le site internet : www.axiom-ai.com.

Les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois et les performances passées du produit au cours des dernières années sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/nos-fonds. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le produit a été géré dans le passé.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/informations-reglementaires. Un exemplaire papier de cette politique pourra être mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Un mécanisme de plafonnement des rachats ("Gates") peut être mis en œuvre conformément aux modalités précisées dans le prospectus.